Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 10 (1896)

Rubrik: Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

schen Majuskeln ist auf der 10 cm. breiten Abkantung eingraviert. Dimensionen: 2,30 m. h.: 1,12 m. br.

N° 3.¹) Jeanne de Colombier → 1491. Sie war die Tochter des Humbert de Colombier, Herrn zu Wuillerens sur Morges und der Nicolette de Duyn du Val d'Isère. Die Inschrift umgibt im Viereck den Stein und besteht aus gotischen Minuskeln. Die eingegrabenen Buchstaben und Linien sind mit einer hellen Masse ausgestrichen ²). Dimensionen: 2,26 m. h.: 1,11 m. br.

N° 4. Helene d'Affry. Tochter Ludwigs d'Affry, Herrn zu Givisiez und der Elisabeth Matter. Aebtissin von 1541–1548. Der Stein ist ohne Inschrift und gehört durch Stil und Ausführung ins 15^{to} Jahrhundert. Vieleicht ist ein alter Grabstein oder jedenfalls ein altes Vorbild benutzt worden. Dimensionen: 2,22 m. h.: 1,12 m. br.

Die Darstellungen auf den übrigen Grabplatten sind ungefähr die selben. Im 17^{to} Jahrhundert treten an Stelle der grossen Wappenschilde kleine Bronceschildchen, von Lorbeerkränzen umgeben. Je mehr wir uns aber der Neuzeit nähern, desto geringer werden die Darstellungen, bis sie am Anfang des Jahrhunderts in das allbekannte verständnisslose Geschnörkel ausarten.

PAUL GANZ.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Assemblée générale ordinaire

tenue à Genève le Samedi 18 Juillet 1896, dans la Salle du Sénat (Université).

La séance est ouverte à 2 ½ h. par le rapport du président sur l'année 1895-1896. Il commence par rappeler la grande perte que la Société a faite en la personne de son vice-président, M. Adolphe Gautier, membre fondateur; l'assemblée se lève en signe de deuil. Pendant l'année qui vient de s'écouler le nombre des membres est monté de 63 à 80. Les Archives Héraldiques comptent 114 abonnés en dehors des sociétaires et sont envoyées en échange à neuf Sociétés. Au mois de décembre une table des dix premières années de notre organe sera publiée.

Le fait marquant de l'année est notre participation à l'Exposition nationale, beaucoup plus modeste que nous l'aurions voulue, vu l'espace restreint dont nous disposions et la concurrence faite par le groupe de l'art ancien. Néanmoins notre petite exposition fait assez bonne figure au milieu des Sociétés savantes (groupe XVII).

Les membres bâlois se sont constitués en section et tiennent une séance tous les trois mois.

Vu l'absence du caissier il n'y a pas de compte-rendu financier détaillé. Le président annonce cependant que les finances sont prospères et que nos comptes bouclent par un actif d'environ 1300 francs.

M. le président annonce les adhésions de MM. Max de Diessbach, à Fribourg, Charles-Alfred Vidart, à Divonne et Françis de Gallatin, à Genève.

¹⁾ Die zweite Tafel folgt mit der nächsten Nummer.

²) In den Diozösen Genf und Lausanne waren diese Grabsteine meist mit eingravierten Figuren und Inschriften versehen und mit verschieden farbigen Massen ausgestrichen.

- M. Albert Choisy est élu membre du Comité en remplacement de M. Gautier.
- M. le baron Alexandre de Dachenhausen à Munich est nommé membre honoraire et M. Domenico Contigliozzi, à Rome, membre correspondant.

Zurich est désignée à l'unanimité également comme lieu de réunion pour l'année prochaine.

Quelques membres zurichois ont fait savoir que notre Société pourrait trouver de nombreuses et importantes recrues dans cette ville moyennant certaines améliorations à notre organe. Il s'agirait d'en modifier le format et de le rendre trimestriel au lieu de mensuel afin de pouvoir lui donner une allure plus scientifique et d'y joindre deux suppléments: un armorial général de la Suisse paraissant sous la direction d'un comité spécial et un dictionnaire généalogique de toutes les familles suisses existant à une date qui serait à fixer. On souhaiterait également la formation d'une collection de sceaux, qui fussent à la disposition des membres et d'une collection de reproductions de monuments héraldiques.

Après une courte discussion, l'assemblée adopte en principe ces propositions et renvoie l'exécution à une commission qui est composée comme suit : MM. Stuckelberg et Ganz à Zurich, prof. A. Burkhard et Sieber à Bâle, de Mulinen à Berne, Dürrer à Stanz, Jecklin à Coire, Gull à St-Gall, de Vivis à Soleure, Grellet, J. de Pury et de Perregaux à Neuchâtel, Choisy, Galiffe et Mayor à Genève, M. de Diesbach à Fribourg, et bien que ne faisant pas partie de la Société MM. Zeller-Werdmuller et Zemp à Zurich. Cette commission sera convoquée dans le courant de septembre.

Un projet de règlement pour l'usage de la bibliothèque est adopté avec une légère modification.

Le Comité est chargé d'envoyer une circulaire à qui de droit pour demander un exemplaire de toutes les généalogies, chroniques ou livres de familles suisses qui ont été imprimés.

- M. Morel propose que le Comité s'occupe de la rédaction d'un répertoire général des sceaux de la Suisse en collaboration avec le Musée national ; il est pris bonne note de cette proposition.
- M. Aymon Galiffe remet à la Société le premier exemplaire de l'Armorial genevois, nouvelle édition due à MM. Galiffe père et fils et à M. Adolphe Gautier.
 - M. Choisy lit une communication sur les armoiries parlantes.
- M. Grellet donne un aperçu d'un intéressant travail sur les brisures envoyé par un membre de notre Société M. L. de Lesdain à Dunkerque et qui paraîtra dans les *Archives*.
- M. Bron signale quelques erreurs que renferment les cartons des vitraux destinés au Musée national.

Puis la séance est levée et les membres se transportent à l'Exposition pour visiter celle de la Société ainsi que les nombreux documents disséminés un peu partout dans le groupe de l'art ancien.

Un modeste repas à l'auberge du Bleienbach (Village suisse) termine joyeusement la réunion.

Etaient présents: MM. Grellet, Morel, Kohler, Hess, de Diesbach, Secretan, Vallotton, Numa Droz, Galiffe, Bron, Stræhlin, Mayor, Melly, Choisy, Vidart, de Gallatin.

* *

Mentionnons en terminant que la Société Suisse d'Héraldique a obtenu pour son exposition à Genève une médaille de bronze.